

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Séance du conseil municipal prévue le 16 novembre 2021

Retour aux séances du conseil devant public

SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 – **Retour à la normale pour la prochaine séance ordinaire du conseil municipal prévue le 16 novembre prochain ainsi que les prochaines à venir. Les citoyen.ne.s pourront, désormais, assister aux séances publiques du conseil municipal en personne. À cet effet, le centre communautaire sera aménagé adéquatement afin de respecter notamment la distanciation sociale – d’un mètre – prescrite par la santé publique.**

Mesures d’hygiène en vigueur

Afin de respecter les directives gouvernementales permettant la tenue des séances du conseil municipal devant public, les mesures suivantes seront appliquées :

- port du masque obligatoire en tout temps, sauf pour boire ou manger;
- désinfection des mains dès l’arrivée;
- passeport vaccinal non exigé.

Vous êtes priés de ne pas vous présenter aux séances du conseil dès qu’une des situations suivantes vous concerne :

- vous avez des symptômes de la COVID-19;
- vous êtes en attente d’un résultat de dépistage de la COVID-19;
- vous avez été en contact avec une personne ayant obtenu un résultat positif du virus.

Ordre du jour de la séance ordinaire prévue le 16 novembre 2021

L’ordre du jour de la séance ordinaire prévue le 16 novembre prochain est d’ores et déjà versé dans la section du site Web de la Municipalité réservée à cet effet, au lien : <http://www.msjb.qc.ca/municipalite/ordres-du-jour/>

-30-

Source et information :

Sagette Gagnon, responsable des communications et des relations avec le milieu
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste | communications@msjb.qc.ca | 438 334-5737